



AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe de la susdite municipalité :

QUE lors de la séance du 11 janvier 2021, le conseil de la Municipalité de Lanoraie a adopté le règlement suivant :

110-2021 : Règlement relatif aux animaux

Pour obtenir copie de ce règlement ou le consulter, vous devez vous référer au site Internet de la municipalité, soit : www.lanoraie.ca.

Que ce règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la loi.

DONNÉ à Lanoraie ce 12 janvier 2021.

Brigitte Beuparlant,
Secrétaire-trésorière adjointe
et directrice générale adjointe